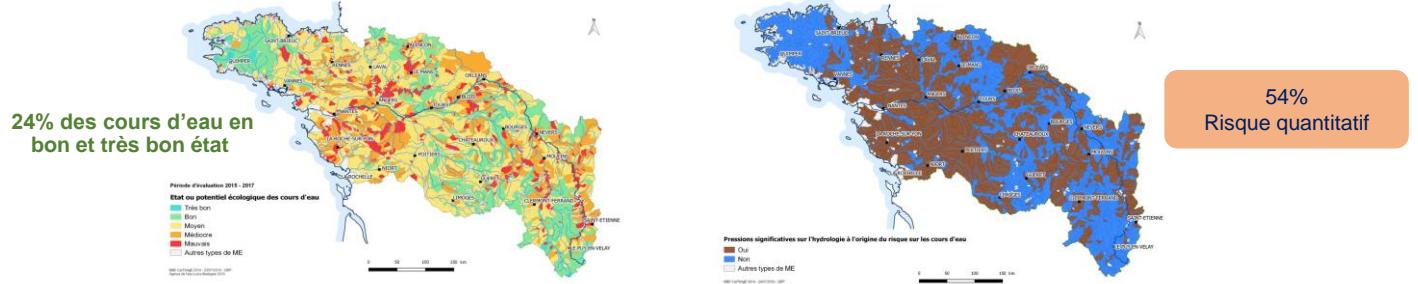


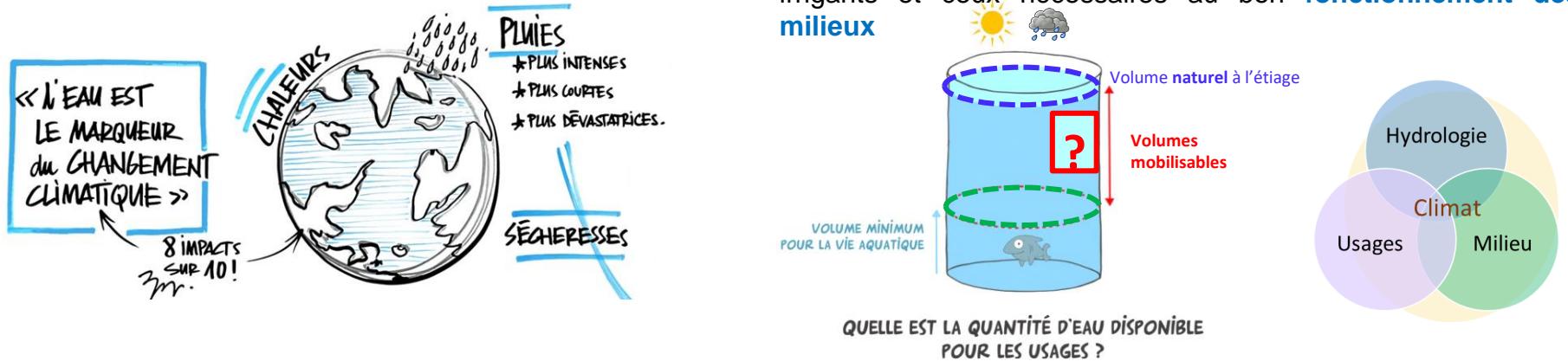
⇒ Contribuer aux objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau d'atteinte du bon état des eaux (objectif de 62% à 2027 pour les cours d'eau)



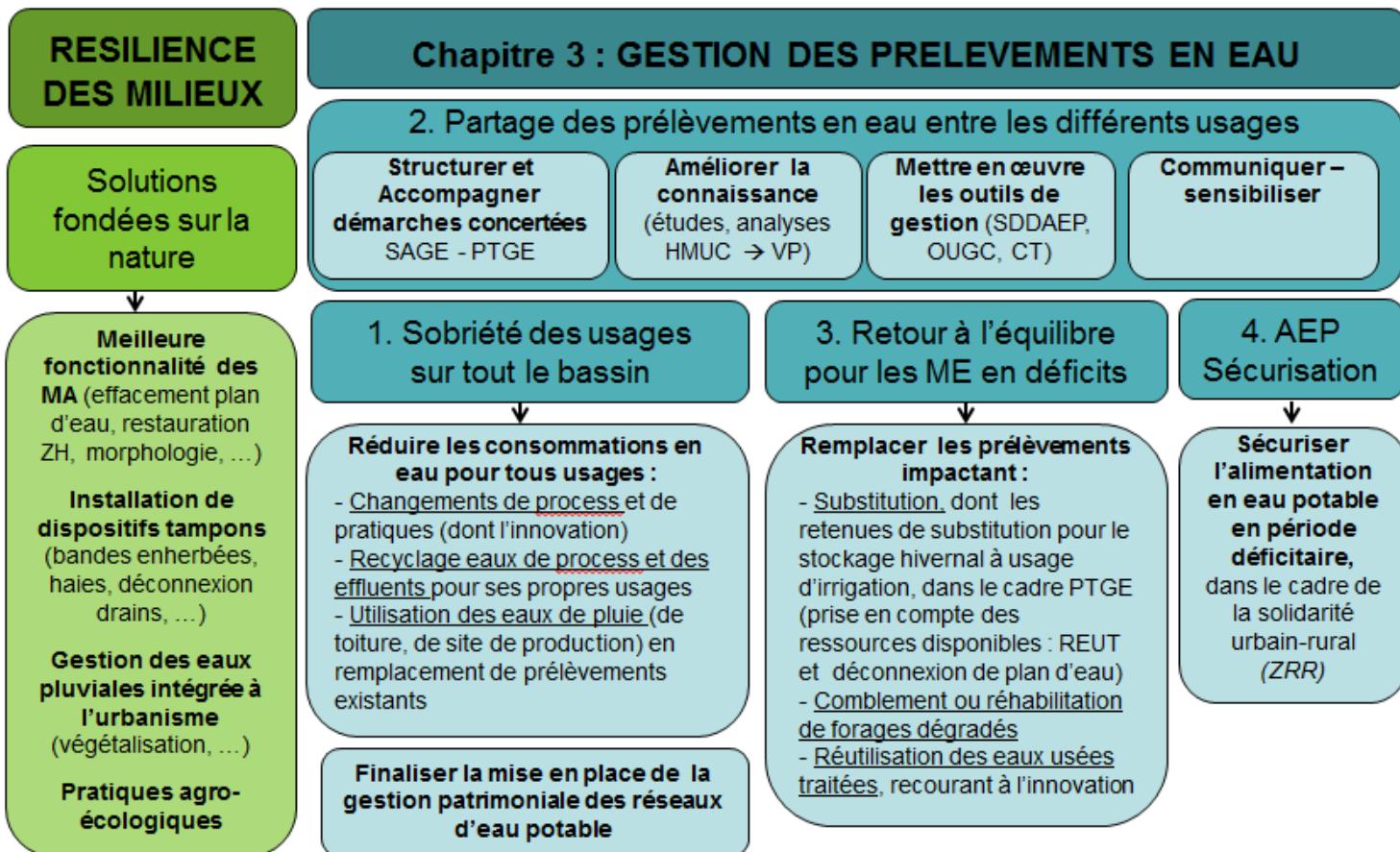
Etat des lieux 2019

⇒ mieux gérer les prélèvements dans un contexte de dérèglement climatique

⇒ aboutir partout à un équilibre entre l'eau disponible et, les besoins pour les populations, les industries, les collectivités, les irrigants et ceux nécessaires au bon fonctionnement des milieux



## Bouquet de solutions



Faire évoluer les pratiques agricoles dans les contrats territoriaux  
→ intégrer un volet gestion des prélèvements

⇒ Agroécologie (allongement des assolements, diversification des cultures, recherche d'une meilleure valorisation de la réserve utile des sols ...)

⇒ Aménagement des bassins versants (haies, restauration zones humides et mare, zones tampons...)

⇒ Efficience de l'irrigation en accompagnement de la baisse des volumes (outils d'aide à la décision et pilotage de l'irrigation)

⇒ Structuration des filières